

ÉVALUATION À MI-PARCOURS DU PROGRAMME PLURIANNUEL 2022-2026 AU BURKINA FASO

Résumé exécutif du rapport d'évaluation

Le plan pluriannuel (PPA) 2022-2026 est mis en œuvre dans un contexte particulier par trois regroupements d'acteurs de la société civile culturelle que sont La Fédération du Cartel, le Cinéma Numérique Ambulant-Afrique (CNA-Afrique) et la Plateforme Culturelle du Burkina Faso (PCBF).

En effet, le Burkina Faso est en proie depuis 2012 à une crise sécuritaire et humanitaire doublé d'une crise économique avec de très nombreuses personnes déplacées internes (PDI). S'ajoutent à cela, la restriction des libertés individuelles et collectives et la raréfaction des ressources financières, la réduction des espaces de liberté de création et de diffusion impactés par la non-maitrise d'une partie importante du territoire nationale. Le secteur culturel, malgré ses atouts importants fait face à nombreux défis qui sont entre autres la qualité des ressources humaines, l'accessibilité et la durabilité des financements, l'amélioration quantitative et qualitative des infrastructures et des investissements, la compétitivité et l'innovation, la capacité de pénétration des marchés et la dynamisation de la coopération et des échanges culturels. Les principaux risques diagnostiqués sont liés à la dégradation de la situation sécuritaire, à la pandémie du COVID, à l'instrumentalisation des opérateurs culturels par les autorités locales et aux effets climatiques.

L'objectif spécifique du programme pluriannuel est : « **L'empowerment socioéconomique des acteurs culturels partenaires (artistes, entrepreneurs, opérateurs, associations, collectifs, faîtières, réseaux) ».**

Pour atteindre cet objectif important, le PPA s'est assigné six résultats à atteindre qui sont :

- » R1 : Le renforcement des capacités de plaidoyer et d'influence des acteurs/opérateurs culturels partenaires vis-à-vis des pouvoirs législatifs et exécutifs publics et politiques locaux ;
- » R2 : L'amélioration de la gouvernance associative, la coordination thématique et régionale et le réseautage des acteurs/opérateurs culturels partenaires ;
- » R3 : La professionnalisation, la diversification et la formalisation des capacités et les offres de formations certifiantes, qualifiantes et diplômantes, managériales, techniques et artistiques et de recherches culturelles ;
- » **R4 : Le renforcement des capacités de création et de production d'œuvres culturelles et artistiques, émancipatrices, porteuses de sens et commercialisables ;**
- » **R5 : Le renforcement des capacités de diffusion locales et internationales, physiques et digitales, démocratiques et décentralisées ;**
- » R6 : Le renforcement des capacités de générer des revenus des Acteurs/opérateurs partenaires.

A mi-parcours du programme pluriannuel, une évaluation a apprécié quantitativement et qualitativement l'atteinte de deux résultats spécifiques que sont le Résultat 4 et le résultat 5 ainsi que l'environnement de mise en œuvre du PPA.

3

La présentation synthétique des résultats obtenus se présente comme suit :

Résultat 4 : Le renforcement des capacités de création et de production d'œuvres culturelles et artistiques, émancipatrices, porteuses de sens et commercialisables ;

IOV4.1 : Nombre annuel de nouveaux contrats artistiques de production et de création (ventilés par sexe) signés par les partenaires

La contractualisation des prestations artistiques et de production est une étape importante dans le renforcement des capacités des opérateurs. Sur 133 contrats prévus pour la période de 2022 à 2024, les partenaires du PPA ont réussi à faire signer 489 contrats (319 hommes et 170 femmes) au total sur un ensemble de 60 activités de création et de production d'œuvres culturelles et artistiques. Au vu du nombre de contrats effectivement signés, on peut soutenir que le résultat pour l'IOV4.1 est atteint avec un impressionnant taux de 367% qui contraste énormément avec les prévisions de départ parce que n'ayant pas tenu compte des capacités réelles de contractualisation des partenaires qui sont aussi des regroupements d'opérateurs culturels.

IOV4.2 : Nombre annuel d'acteurs culturels (ventilés par sexe) au Burkina Faso qui ont été coachés par les partenaires

Pour ce qui est du nombre d'acteurs culturels coachés à mi-parcours du PPA, commencé tardivement en 2023 avec une prévision de 27 acteurs à coacher pour la période 2022-2024, le total effectivement réalisé est de 307 acteurs (204 hommes et 103 femmes) dont des comédiens, des humoristes, des jeunes talents et des techniciens. Ces données montrent encore le niveau très bas des prévisions tout en révélant que certains partenaires comme la PCBF qui n'avait pas prévu de faire du coaching d'acteurs s'y sont mis avec des résultats au-delà des attentes grâce à la collaboration avec d'autres partenaires techniques et financiers en dehors du PPA d'AFRICALIA.

Résultat 5 : Le renforcement des capacités de diffusion locales et internationales, physiques et digitales, démocratiques et décentralisées

4

IOV5.1 : Nombre d'hommes et de femmes ayant physiquement participé à des émissions ou à la distribution d'œuvres et de créations au cours de l'année dont % des zones non urbaines.

Le public touché par la diffusion physique des productions et des créations est de 359 878 personnes, bien au-delà des prévisions du PPA pour la période concernée qui est de 130 210 personnes. Il a connu un pic en 2023 avec 173 623 soit 73,49% des 236 250 pour tout le PPA jusqu'en 2026. Cette performance est indicatrice de la capacité de mobilisation des partenaires même en situation de crise multiforme. Les activités ont connu une forte concentration en 2023 (12 sur les 28 programmées) contre 8 pour 2022 et autant pour 2024. La baisse drastique de la mobilisation populaire en 2024 est aussi consécutive au contexte général mais est aussi due aux reports et/ou annulation d'activités importantes comme le festival Jazz à Ouaga qui a un grand potentiel de mobilisation. Le CNA-Afrique avec 178 747 personnes soit 48,85% de l'ensemble des publics mobilisés tient la palme devant la PCBF (177 534 personnes soit 48,52%) et le CARTEL avec 3 597 personnes soit 2,63% du total.

La population non urbaine touchée est de 44,35% de l'ensemble des publics et est majoritairement mobilisée par le CNA-Afrique avec 121 875 personnes soit 76,35% des publics non urbains contre 22,59% pour la PCBF et 1,05% pour le CARTEL. Malgré les effets directs et collatéraux sur l'environnement général des activités culturelles en cette période d'insécurité, une démarche collégiale de mitigation entre les partenaires aurait pu amoindrir les risques et menaces tout en améliorant les performances obtenues.

IOV 5.2 : Taux (%) d'augmentation de l'audience numérique (= % de l'audience numérique sur l'audience totale)

L'audience numérique induit la publication d'un contenu spécifique adressé à des publics ciblés via des plateformes avec des objectifs précis. Une confusion semble être faite entre une publication à caractère d'information ou publicitaire sur une page numérique et la numérisation d'une œuvre ayant une valeur pédagogique, commerciale ou de formation. Les acteurs culturels ont certes pris conscience de l'importance du numérique dans leur univers en tant que vecteur et produit, mais l'environnement de l'application du numérique n'est toujours pas favorable pour des raisons de non-préparation, de faible numérisation des œuvres et créations, d'absence de cadre juridique incitatif et de difficultés techniques liées aux TIC.

EVALUATION DE L'OBJECTIF SPECIFIQUE : L'empowerment socioéconomique des Acteurs culturels partenaires (artistes, entrepreneurs, opérateurs, associations, collectifs, faïtières, réseaux) ciblés a été durablement renforcé.

5

IOVS.1 : Volume financier annuel des prestations de service techniques, artistiques ou administratives en dehors de la subvention d'Africalia (en euro)

Selon les données de terrain, sur une prévision de 604 254 euros pour les trois années, le volume financier constitué exclusivement de ressources collectées par le biais de subventions, de sponsoring, de partenariats divers, de valorisations, d'offres et de prestations de services, est de 727 319 euros pour 2022, 658 812 euros pour 2023 et 418 582 euros pour 2024 soit un total de 1804713 euros mobilisés par les administrations des 3 regroupements et de leurs 10 membres. La PCBF se place en tête avec 1 410 547 euros mobilisés sur une prévision de 115 936 euros devant le CNA-Afrique qui n'avait pas prévu des ressources additionnelles à celles d'Africalia mais qui a réussi à mobiliser 48 386 euros et le CARTEL avec 256 354 euros mobilisés sur 488239 euros attendus. Ce sont donc 1 804 713 euros qui ont été mobilisés pour la réalisation de 61 activités en dehors de l'appui d'Africalia qui est de 634342 euros pour la même période avec un volume annuel moyen de 601 571 euros. La PCBF s'illustre dans cet exercice avec un volume moyen annuel de 470 182 euros mobilisés, suivi du CARTEL avec 85 451 Euros et en fin du CNA-Afrique avec 16 129 euros. L'année 2024 a connu l'annulation du festival Jazz à Ouaga, la suspension ou le retard des appuis financiers de certains partenaires qui ont impacté négativement sur la mobilisation des ressources financières.

IOVS.2 : Effectif des publics masculin et féminin payant et non payant touché par les activités des partenaires

Sur le total de 359 878 (161 900 femmes et 197 978 hommes) personnes touchées par les diffusions physiques de 2022 à 2024, les publics payants sont mobilisés par le CARTEL et la PCBF exclusivement qui sont les seuls à organiser des événements à accès monétisés. Sur une prévision de 83 750 personnes payant pour le PPA à mi-parcours, ce sont 177 534 personnes qui ont pris part aux 14 festivals organisés par la PCBF avec 86,32% payant soit 153 247 personnes contre 24287 qui y ont eu accès gratuitement. Pour le CARTEL, ce sont 615 personnes sur 3 597 personnes soit 17%. Au total ce sont 153 872 personnes payantes contre 206006 non payantes pour les 3 partenaires. Avec les conditions minimales d'accès aux manifestations payantes organisées par les partenaires qui est de 1,52 euros, il en ressort un volume financier de 234 579 euros représentant 13% des 1 804 713 du volume financier total mobilisé par les partenaires.

En définitive, si l'objectif spécifique du PPA est de renforcer durablement « **L'empowerment socioéconomique des acteurs culturels partenaires ciblés** », à la lumière des indicateurs de base et des sources de vérification fournies, il est tout à fait possible de dire que les résultats

prévus par les partenaires du PPA 2022-2026 que sont la Fédération du CARTEL, le Cinéma Numérique -Afrique et la Plateforme Culturelle du Burkina Faso ne reflètent pas leurs capacités réelles d'activités, de mobilisation populaire, de diffusion d'œuvres et de productions artistiques, de mobilisation financière et d'autonomisation par rapport à leur partenaire AFRICALIA. Toute chose que confirment les données collectées sur le terrain qui contrastent très largement et positivement avec les projections de départ.

Appréciation générale du programme

De la pertinence

Le programme pluriannuel Burkina Faso 2022-2026 tient sa pertinence de son arrimage à la cible stratégique 4 du CSC et à l'ODD4. Il s'inscrit en droite ligne des politiques publiques et des principales stratégies sectorielles du Burkina Faso visant à faire de la culture un levier économique pour le pays. La logique d'intervention d'AFRICALIA orientée vers le soutien à des regroupements d'acteurs des industries culturelles et créatives vise le renforcement des capacités de ces organisations culturelles à coopérer et à développer un modèle économique durable et rentable tout en consolidant leur rôle moteur de créativité, d'innovation et de cohésion sociale.

De l'efficacité des acteurs

La Fédération du CARTEL, le CNA-Afrique et la PCBF ont fait montre de résultats appréciables à mi-parcours que traduisent des chiffres aussi importants qu'illustratifs. C'est dire qu'ils ont la capacité de créer un impact profitable à tous les acteurs culturels du Burkina Faso à long terme. Les résultats finaux obtenus à mi-parcours du programme sont les résultats cumulés des trois regroupements mais ne reflètent pas leurs efforts communs parce que n'ayant pas réussi une synergie d'actions entre eux qui aurait eu un effet démultiplicateur des résultats obtenus.

De la résilience des acteurs

Le programme pluriannuel 2022-2026 est mis en œuvre dans un environnement très difficile marqué par une crise sécuritaire multiforme doublée d'une morosité économique particulière qui touche tous les secteurs d'activités et, avec plusieurs régions du pays sous influence terroriste. Malgré l'énorme impact sur les activités culturelles, l'abandon, le changement de priorité ou la diminution des appuis par plusieurs partenaires traditionnels comme les institutions étatiques, les ONG et autres représentations diplomatiques, la Fédération du CARTEL, le CNA-Afrique et la PCBF ont réussi à proposer des contenus artistiques et culturels créatifs et attractifs pour les populations tout en se donnant les moyens de mobiliser les ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à la mise en œuvre de leurs

activités. C'est une démonstration de leurs capacités d'adaptation et de résilience face aux épreuves qui donnaient le secteur culturel perdu d'avance.

7

De la durabilité des actions

La durabilité des actions dans le programme pluriannuel 2022-2026 s'apprécie techniquement, financièrement et socialement.

Techniquement, la durabilité des actions des partenaires réside moins dans leurs capacités humaines et professionnelles que dans le manque de synergies d'action et de collaborations.

La durabilité financière des actions a une base relativement solide justifiée par l'importance de la mobilisation des ressources endogènes et exogènes au profit des organisations, doublée d'une assise sociale sans équivoque confirmée par l'important public payant et non payant qui adhère aux initiatives développées.

La durabilité sociale repose sur le nombre de personnes qui adhère aux actions des partenaires. Elle en est la mesure de la « démocratisation » et de la « décentralisation » des offres et services culturels. La durabilité par la démocratisation a permis de libérer presque toutes les voies d'accès aux offres et services culturels disponibles aux publics soit en payant, soit gracieusement dans les différentes zones d'activités et selon les chronogrammes respectifs. La durabilité par la décentralisation n'a pas permis d'offrir de nouvelles voies d'accès aux offres et services culturels pour les populations hors des zones habituelles d'activités. La diffusion numérique qui devait soutenir ces deux points de la démocratisation et de la décentralisation n'a malheureusement permis d'équilibrer la donne.

Des risques liés à l'action

Des risques initialement identifiés avant la mise en œuvre du programme, ceux qui sont encore patents restent la dégradation de la situation sécuritaire et l'instrumentalisation des opérateurs culturels. Le COVID 19 et les effets climatiques sont considérés aujourd'hui comme des risques maîtrisés et dont l'impact est négligeable sur les opérateurs et leurs activités.